Assemblée Générale Ordinaire

29 & 30 Avril 2023 à Mazères (09)

Procès-Verbal

Présent.e.s : 17 Praticiens et Stagiaires = 17 voix délibératives

Praticien.ne.s : Henri BARRAILLE, Thierry BAUDIN, Thérèse BOCQUET, Fabienne COUTON, Pauline DE KERCHOVE, Lia GOLDBERG, Anne-Marie HÜE, Agnès LE BRISHOUAL, Ursula KLEWETA, Christel MARIE, Didier MARIE, Jean-Louis MARIE, Anne PRYGIEL, Monique ROUCH, Geneviève TAFFIN,

Stagiaires : Ludovic DESBRUS, Caroline SERE

Membre de soutien : Claude EMBOURG (voix consultative)

Représent·é·s : 30 Praticiens et Stagiaires = 30 voix délibératives

Praticien.ne.s : Aurélie AVERTY, Laurent BIGOURD, Jacques BOYER, Christian CABARET, Nicole CANNEPIN, Catherine CHAILLET, Etienne CHRISTIAENS, Alain DERAT, Marie-Françoise LECAILLE, Arlette LINARD, Frédérique LOUF, Marie-Claire MORANT, Martine MORIMONT, Christine PAGES, Véronique PERTUSOT, Isabelle RENIER, Anne-Marie TESTARD, Régine THIBAUT, Alain VERCAMMEN, Isabelle WIBAULT

Stagiaires : Sophie CAMPAGNE, Fabienne FAURE, Éric FINKPON, Régis GROSBRAS, Marie LECLAIR, Muriel MAISONNIER, Cécile PARIS, Géraldine PICORD, Béatrice POYER, Frank VAN DER DONK

Membres de soutien : Monique FAURE, Corinne TARAUD (voix consultatives)

Total = 17 Membres présents + 30 Membres représentés = 47 voix délibératives

Samedi 30 avril 2022

A 9 h 40 Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire Modifications des statuts

A 10 h 00 : Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Président Didier MARIE

1– Rapport Moral 2022 du Président, Didier Marie

Le moral est bon.
Je vais commencer par un certain nombre de remerciements.
Le premier, je vais l'adresser à Monique Rouch qui s'était proposée l'an dernier d'organiser l'AG 2023. Souvent, et c'était le cas lors de la précédente AG, il y a une équipe d'organisation, là, Monique a porté quasiment seule cette organisation. Nous avons tous le plaisir d'être dans un cadre magnifique, bucolique, calme où nous bénéficions de matériel tout à fait moderne. Tout est parfait par rapport à cette organisation pour laquelle,

Monique, a beaucoup donné et qui a nécessité un travail tout au long de l'année. Geneviève Taffin a effectué un important travail de secrétariat et de coordination. Merci.

Mes deuxièmes remerciements vont, en tant que Président, au Bureau. Le Bureau, je le rappelle se compose d'un président, d'une vice-présidente, un trésorier, un trésorier adjoint, une secrétaire et deux secrétaires adjointes puisqu'il y a une secrétaire pédagogique, soit 7 personnes. Et je peux simplement résumer les choses en disant qu'un président qui a la chance d'avoir un bureau qui travaille vraiment en équipe n'a pas grand-chose à faire et à contrario, un président qui n'a pas un bon bureau ne peut rien faire ou pas grand-chose.

Je remercie également le Conseil d'Administration qui s'est réuni régulièrement par Zoom, avec des comptes rendus magnifiques Nous avons constaté que lorsque nous travaillons à 6 ou 7 au sein du Bureau, la durée de la réunion ne dépasse pas 1 h 30 à 2 heures. En conseil d'Administration, à 12 ou 14 personnes, c'est plus compliqué, nous dépassons les deux heures et demie de réunion et nous terminons tous épuisés. C'est quelque chose que nous avons essayé de travailler, mais… Nous avons appris avec ces années Covid à nous servir de Zoom mais les réunions Zoom ont des limites. Merci au Conseil d'Administration qui a fourni un travail excellent et toujours avec des séances, malgré leur longueur, très constructives.

Je remercie également le Conseil Consultatif de Veille Ethique qui a fonctionné à plein cette année, sans problème. L'année précédente, il y avait eu des démissions en cours de mandat. Les membres du Conseil Ethique, représentés ici par Thierry Baudin, se sont réunis 17 fois et sont tous volontaires pour continuer. Félicitations.
Je veux remercier tous les membres qui ont, au cours de cette année, tenu à participer aux différents Conseils d'Administration et à être présents ici, comme Claude Embourg (membre de soutien) Ludovic Desbrus (stagiaire) et aussi Caroline Sère (stagiaire) qui est devenue une fidèle des réunions du Conseil d'Administration et s'est engagée dans la commission rédaction du Règlement Intérieur. Tout cela me fait sentir comme un souffle d'optimisme.

Un dernier hommage à notre ami Henri Barraille que je suis très heureux de voir parmi les participants de cette AG et qui fait partie avec Jean-Louis Marie, Anne-Marie Hüe et moi-même des fondateurs de cette association en 1990. Henri a été, pendant une dizaine d''années, le rédacteur et l'éditorialiste, passionné et passionnant, de la lettre qui était publiée tous les deux mois.
Henri a longtemps œuvré avec la personne qui a introduit le Trager en France, le Dr Michel Meignant que nous avons nommé, lors de l'AG 2022, Membre d'Honneur de notre Association. Pour la plupart d'entre vous, vous ne connaissiez pas Henri et je suis très heureux qu'il soit présent et que vous ayez l'occasion de le rencontrer et de faire sa connaissance.

J'ai dit que l'intérêt des stagiaires pour le fonctionnement de l'Association était pour moi comme les prémices d'un vent nouveau. Les années précédentes, avec le Covid, il y a eu un frein important dans nos développements personnels et aussi dans celui de l'association. Le Covid n'a pas disparu mais nous vivons comme s'il était derrière nous. Nous avons repris les activités en présentiel, que ce soit ici ou dans les stages et révisions. Comme on sent la force du printemps qui arrive, j'ai vraiment l'impression que nous sommes aux prémices de dépasser ce que j'ai appelé notre plafond de verre, c'est-à-dire de dépasser le nombre de 50 praticiens, qui existe, entre 40 et 50, depuis bientôt 30 ans. Je crois que ce qui était l'objectif depuis longtemps, de grandir et dépasser ce seuil de 50 praticiens est en train de se réaliser. Et je le souhaite. Dans cet élan, je pense que nous n'allons pas nous arrêter là mais que nous allons atteindre 60 ou 70 praticiens. Je ne vais pas fixer des objectifs, mais je sens que le mouvement est en marche. C'est un sentiment, une impression et une envie aussi, bien entendu.
Lors de la crise Covid, nous avons craint de perdre beaucoup de stagiaires, mais cela n'a pas été le cas, ce qui est encourageant.

Je voudrais terminer en parlant de la Présidence. J'ai dit tout à l'heure qu'avec un bon bureau c'était chouette et sans c'est très difficile de travailler. J'avais annoncé en cours d'année que je souhaitais arrêter après 3 années. Non pas que j'étais las, mais pour faire place à cet élan nouveau, à ce mouvement qui va vers un rajeunissement. Un premier candidat pressenti s'est récusé ensuite car sa vie ayant changé professionnellement, cette personne n'était plus disponible.
J'ai, de ce fait, contacté une autre personne qui ne s'est pas déclarée prête à assumer ce poste, puis une 3ème personne qui a refusé.
En milieu d'année, certains l'ont vu, j'ai souffert de douleurs très importantes dans le bas du dos et dans la jambe et, à ce moment-là, c'était bien de rechercher un candidat à la présidence.
Je n'ai pas vu poindre de nouvelle candidature, excepté, une candidature de derniers instants, celle de Christian Cabaret, qui m'a envoyé un courrier. Christian est un « jeune » praticien, certifié le 8 avril 2023. Il a écrit un courrier où il remercie tous ceux qui l'ont accompagné dans son parcours et il explique avoir envoyé sa candidature au poste de président puisque la place semblait vacante. Il dit avoir pris conscience que sa présence à l'AG était plus qu'importante pour défendre sa candidature mais ne pas pouvoir y être présent. Il présente toutefois sa candidature au Conseil d'Administration. Pour être candidat à la présidence, il faut d'abord être membre du CA puisque c'est le CA qui élit le président. Christian fait partie de l'association depuis une dizaine d'années mais il était très pris par son entreprise et par l'association Bien-être qu'il présidait. Ayant vendu son entreprise et pris sa retraite, il va disposer de davantage de temps libre. Il souhaite mettre ses compétences, notamment en communication, au service de notre association et se familiariser, s'il est élu comme membre du CA, avec le fonctionnement de notre association avant d'être candidat à la présidence. Il nous souhaite une excellente assemblée.
Constatant l'absence de candidats, je suis disposé à solliciter un nouveau mandat et à soumettre ma candidature à votre consensus, votre acceptation lors du vote pour élire le président.
Voilà ma position et comment elle a évolué. Je ne suis pas quelqu'un qui abandonnerait la barre du bateau au milieu de la traversée.
Si la confiance m'est renouvelée, j'accepterai volontiers, avec plaisir, de poursuivre encore une année le travail engagé. Les conditions au niveau du Bureau sont excellentes et nous avons deux missions : assurer un renouvellement et assurer aussi la stabilité. C'est dans ce sens-là que je vous dis que ce sera pour moi un plaisir de continuer une année de plus qui je le souhaite sera la dernière. Si, lors du vote, un autre candidat se présente, je me déterminerai après examen de cette candidature.
Merci à toutes et à tous.

Vote du Rapport Moral : Adopté à l'unanimité

2- Rapport Financier 2022 des trésoriers, Alain Derat & Jean-Louis Marie

Les flux de trésorerie pour **l'exercice 2022** révèlent des **recettes encaissées de 18 122 €** correspondant à 7 529 € de cotisations, 2 601 € de ventes (Boutique + Livres et T-shirts), et de 4 344 € correspondant aux 12% des recettes des stages effectués dans l'année 2022. Il faut y ajouter cette année 3 648 € de « parrainages » (remboursements de sommes avancées par TF)
Compte tenu des **charges pour un montant global de 18 052 €**, la situation de trésorerie est très équilibrée avec un compte courant bancaire Crédit Lyonnais de 10 117 € au 31 décembre 2022 auxquels il faut ajouter 1 471 € d'espèces soit une variation globale de trésorerie de + 325 € par rapport au solde de fin d'année 2021

(11 263 €). Il faut noter que Trager France a réglé la totalité de la redevance à Trager International avant la fin de l'année 2022.
Compte tenu de la variation du stock de livres, de la dotation aux amortissements et des produits financiers, il en résulte un **résultat d'exploitation positif de 96 €.**
Le budget réalisé 2022, initialement basé sur une prévisible activité soutenue, confirme que les recettes 2022 ont totalement compensé les investissements en cours (réédition du live de Milton Trager, amélioration du site, développement de la boutique…)
Soldes des comptes au 27 avril 2023 : Compte courant 11 405 €, Placement à court terme (petit lion) 23 410 €, espèces 1 640 €, auxquels il faut rajouter 5 000 € à recevoir en remboursement des sommes avancées pour le stage RR (avril 2023) et pour l'AG au domaine de Garabaud. **Total : 41 455 €**

Vote du Rapport financier : Adopté à l'unanimité

3- Rapport d'Activité 2021 des Secrétaires, Aurélie Averty & Geneviève Taffin

14 Stages – 61 Jours de stages – 94 Participants :

	Lieu	Dates	Participants	Formateur	Assistants
Niveau 1	Marsilly (17)	Mars	7	1	2
Mentastics	Wirwignes (62)	Avril	9	1	2
Tuteurs	Villedoux (17)	Mai	6	2	4
Niveau 1	Rennes les Bains (11)	Juin	9	1	3
Niveau 3	La Rochelle (17)	Juin	7	1	2
Mentastics	Rennes les Bains (11)	Août	6	1	2
Niveau 2	Sus St Léger (62)	Août	4	1	4
Anatomie 1	La Rochelle (17)	Septembre	9	2	2
Niveau 3	La Rochelle (17)	Septembre	4	1	2
Mentastics	Villedoux (17)	Octobre	7	2	1
Anatomie 2	La Rochelle (17)	Octobre	4	1	2
Niveau 1	La Rochelle (17)	Oct / Nov	3	1	2
Niveau 4	Sus St Léger (62)	Novembre	14	2	1
Niveau 2	La Rochelle (17)	Novembre	5	1	2

A noter :

- *la progression du nombre de stages : de 6 stages en 2021 à 14 stages en 2022*
- *3 Niveaux 1, soit 19 personnes dont 18 qui ont commencé le cursus de formation*
- *Le démarrage d'une formation de Tuteurs*
- *1 Niveau 4 attendu depuis de nombreuses années avec 14 participants*

6 Révisions – 12 Jours de révision – 29 Participants :

Aix en Ergny (62)	Février	5
La Rochelle (17)	Février	7

Aix en Ergny (62)	Juin	3
Aix en Ergny (62)	Août	6
La Rochelle (17)	Septembre	8

Vie associative

- ✓ 5 réunions de Bureau
- ✓ 5 réunions du Conseil d'Administration
- ✓ 1 Assemblée Générale les 30 avril & et 1er mai à Fiennes (62)

- La réédition du livre de Milton Trager « A mon corps, je dis oui »
- Cinq Certifications de Praticien·ne·s : **Félicitations à Annick De Chenay (13), Nathalie Medina (60), Monique Rouch (09), Anne-Marie Testard (59), Laurent Picard (42)**

Vote du Rapport d'Activité : Adopté à l'unanimité

4- Rapport du Conseil Consultatif de Veille Ethique par Thierry Baudin

4.1 - Synthèse/bilan - Année 2022-2023

Introduction

Cette synthèse est le résultat d'un travail collectif. La synthèse du fonctionnement du Conseil Éthique se présente comme une photo de l'ensemble des préoccupations qui ont traversé son calendrier. Que les sujets soient en cours, ouverts au sein du Conseil Éthique ou clos, en collaboration constante avec le Conseil d'Administration de l'association, il nous semble important de ne rien oublier.

Plan :

1. Le calendrier et le rappel de ses missions
2. Veiller au respect des textes encadrant le fonctionnement de l'association
3. La gestion des questions liées à sa mission : « être à l'écoute des questionnements ».
4. Les points du Conseil Éthique eu égard à sa mission d'être force de proposition
5. Conclusion « avenir du Conseil Éthique »

1. Le calendrier

Le Conseil Éthique a fonctionné avec 5 membres actifs (Alain VERCAMMEN, Cécile PARIS, Etienne CHRISTIAENS, Laurent BIGOURD, et Thierry BAUDIN) tout au long de cette année.

Il s'est réuni 17 fois

Mois/années	Dates
05/2022	10 et 24
06/2022	08 et 22
07/2022	13
08/2022	24
09/2022	26
10/2022	12

11/2022	09
12/2022	15
01/2023	26 et 30
02/2023	16
03/2023	02 et 27
04/2023	04 et 17

Le nombre de sujets abordés tous thèmes confondus : 7
Lia Goldberg a été présente lors d'un Conseil Éthique sur invitation de ce dernier.
Le Conseil Éthique a échangé lors d'une réunion avec un praticien.
Des échanges téléphoniques ont permis d'avoir des échanges entre membres du Conseil Éthique et du Conseil d'Administration.
Le Conseil Éthique a travaillé sur différents sujets liés à ces missions (*) :

1. Veiller au respect du code de déontologie, du règlement intérieur et de la charte en vigueur
2. Être à l'écoute des questionnements, des doléances et conflits éventuels des membres, et préconiser des solutions à leur résolution dans le dialogue et le respect de l'impartialité et le respect de l'anonymat des requêtes.
3. Être force de proposition sur des sujets qui concernent la vie de l'association, en lien avec le conseil d'Administration, qui peut à tout moment solliciter le Conseil Ethique pour l'épauler sur des sujets divers

Les sujets abordés lors de cette année seront donc présentés à travers les trois missions du Conseil Éthique.

(*) *PV AG 2022 - 30 avril & 01 mai à Fiennes, Règlement Intérieur du Conseil Consultatif de Veille Ethique*

2. Veiller au respect des textes encadrant le fonctionnement de l'association

2.1- Le Conseil Éthique a échangé avec le Conseil d'Administration (le Président) et a proposé son intervention, concernant des dérives dans l'utilisation des notions de l'approche TRAGER® sur YouTube en vidéo, par une personne qui n'est ni membre, ni praticien (courrier, appels téléphoniques sans réponse). Le Conseil Éthique estime que ces situations sont graves et nécessitent des réponses à la hauteur des événements.

3. La gestion des questions liées à sa mission : « être à l'écoute des questionnements ».

3.1- Nous avons été informé d'une plainte d'un stagiaire en formation. Cette situation a ouvert au sein du Conseil Éthique un débat, encore ouvert à ce jour sur l'enseignement du TRAGER®. Cette réflexion est restée au niveau du Conseil Éthique, le Conseil d'Administration à l'époque ne souhaitant pas donner suite à cette réflexion.

3.2- Le Conseil Éthique a reçu Lia Goldberg pour échanger sur le dossier Suisse du TRAGER® (Bien-être et thérapie).
Cet échange, lors d'une réunion a permis de découvrir pour certains et de mieux comprendre la position du mouvement TRAGER® Suisse. Des questions se font jour à l'aune de cet échange au sein du Conseil Éthique. L'approche « thérapeutique » du TRAGER® par des praticiens en Suisse raisonnent pour certains d'entre nous, comme une porte ouverte à une réflexion sur ce sujet, en France, au sein de l'association.

3.3- Le Conseil Éthique a été saisi par un praticien sur la question des coûts de formation pour suivre la formation continue. Cette question ouverte, concerne l'ensemble des stagiaires, et des praticiens. Le Conseil Éthique a apporté au Conseil d'Administration par le biais de Laurent (membre du Conseil d'Administration et du Conseil Éthique) notre point de vue. Ces problèmes de financement de la formation ont un impact pour les praticiens et aussi pour les formations (personne ne pouvant pas assister aux stages vu les coûts de la

formation). Cette question est ouverte et demande, selon notre position, des réponses concrètes aux acteurs concernés. Au regard de l'ordre du jour de l'AG 2023, nous notons que ce point y es inscrit ;

4. Être force de proposition sur des sujets qui concernent la vie de l'association, en lien avec le conseil d'Administration, qui peut à tout moment solliciter le Conseil Ethique pour l'épauler sur des sujets divers

4.1- Le Conseil Éthique sur demande du Conseil d'administration a participé activement à la formalisation du code de déontologie. Une rencontre à distance, organisée par les deux instances a permis de construire un document finalisé pour l'ensemble des acteurs concernés.

4.2- Le Conseil Éthique participe et soutient activement, la mise en forme du règlement intérieur (2 membres du Conseil Éthique).

4.3- Le lien entre le Conseil Éthique et le Conseil d'Administration à travers la présence au sein du Conseil Éthique de Laurent, a été un sujet d'échanges au sein du Conseil Éthique.
Je propose un extrait de l'intervention de Laurent : « Je me suis mis volontairement dans le Conseil d'Administration et le Conseil Éthique à la dernière Assemblée Générale pour découvrir de l'intérieur le fonctionnement du Conseil Éthique et les interactions Conseil d'Administration // Conseil Éthique et Conseil Éthique // Conseil d'Administration ».
Cette interaction soumet le Conseil Éthique à un double objectif : Epauler le Conseil d'Administration sur sa demande (servir l'association) et Être force de proposition (être moteur, interroger de façon bienveillante l'association sur des thèmes collectifs et transversaux).

Conclusion :
Ce n'est pas trahir la pensée des uns et des autres que de dire que le travail du Conseil Éthique a été une collaboration active entre ses membres. Ses membres parlent d'engagement. Les 5 membres actuels souhaitent prolonger leur mandat d'un an supplémentaire.

Le Conseil Éthique, lieu de débats, d'interrogations, de propositions, de réflexions se doit de continuer sa démarche d'instance active et dynamique (servir l'association et être force de proposition) avec le Conseil d'Administration.
Pour les membres du Conseil Éthique, au nom de l'équipe : Alain VERCAMMEN, Cécile PARIS, Etienne CHRISTIAENS, Laurent BIGOURD, et Thierry BAUDIN.

Vote du Rapport du Conseil Ethique : Adopté à l'unanimité

4-2 Ratification du Code de Déontologie

Lors de la réunion du 7 février 2022, le Conseil d'Administration a approuvé le Code de Déontologie et décidé de ratifier le Code de Déontologie lors de l'AG 2023 (*voir compte-rendu du CA du 07/02/23 page 4*)

Ratification du Code de Déontologie : Ratifié à l'unanimité

- ✓ Le Code de Déontologie sera mis à disposition de tous dans la partie publique du Site de Trager France et Belgique

5- Trager International par notre représentante Lia Goldberg

Depuis le covid
La France est un des rares pays avec les USA à avoir retrouvé un rythme de croisière dans l'offre de stages soutenu depuis le covid.

Un nouveau pays
Il y a des pays qui ont une association nationale, et il y a ce qu'on appelle des pays affiliés. Un nouveau pays est en train de s'affilier au Royaume-Uni : la République Tchèque.

Changements au sein de TI
De grands changements ont lieu au sein du Conseil d'Administration de TI (TI Board), qui est aujourd'hui composé de 4 membres : Jenny Hare du Royaume-Uni, Patricia Lawrence du Canada, de Joop Toller des Pays-Bas et de moi-même.
Nous étions 5 en début d'année, avec Robbin Phelps des USA, qui s'est retirée car débordée par la reprise de la présidence de USTA (USA).
Chris Bruels, qui a géré le secrétariat administratif et financier de TI pendant près de 20 ans a décidé de se retirer. Cela s'est concrétisé fin mars.
C'est Joan Muller, secrétaire du Département Education, qui reprend la partie administrative de TI.
Le secrétariat administratif et éducatif sont donc réunis en un seul poste.
Pour la partie finances, nous sommes sur le point de trouver un comptable qui travaillera sous la supervision de Joop Toller, qui est directeur financier. TI recherche un nouveau trésorier.

Site internet de TI
Le site internet de Trager International www.trager.com est un site ressources avec des parties traduites en plusieurs langues.
Les contenus réservés aux membres se trouvent dans la partie « Member resources ». Il est régulièrement mis à jour et en évolution.
Le mot de passe est miltontrager. A explorer et utiliser !

Membres de ISMETA
Trager International est récemment devenu membre, en tant qu'organisation professionnelle affiliée, à l'organisation internationale ISMETA, International Somatic Movement Education / Association internationale d'éducation et de thérapie par le mouvement somatique.
Nous en sommes donc tous membres.
L'idée est de développer la visibilité du Trager, de se joindre à une communauté mondiale et d'interagir avec d'autres organisations.
Cette organisation propose des adhésions pour les organisations et aussi des adhésions individuelles. Pour le Trager, il y a pour le moment TI, la Fondation Trager, USTA, et quelques praticiens américains.
C'est très récent et cela va sûrement se développer.
Le site : https://ismeta.org/
Voir Community / Find organisational members / World map
Map of affiliated organisations / See TI and content. O ny
trouve la fiche présentant TI et le Trager.

Fondation Trager
La Fondation Trager continue à se développer. www.tragerfoundation.org
La Fondation a pour objectif de développer la recherche et faire connaître les effets bénéfiques du Trager auprès de la communauté médicale et du public à travers des études de cas.

Tous les praticiens qui le souhaitent peuvent soumettre un rapport ou une étude de cas.

Trager +

Il y a un nouveau projet Trager+ mené par Martin Clout, un praticien de longue date du Royaume-Uni, et anciennement archiviste. Le projet consiste à sélectionner, archiver, conserver, indexer, extraire pour de futurs utilisateurs une grande quantité d'archives papier, allant de revues, programmes de conférences, documents légaux, lettres etc. du Trager Institute et ailleurs.

6- Election au Conseil d'Administration

Praticiennes sortantes : Aurélie Averty, Thérèse Bocquet, Ulla Kleweta, Agnès Le Brishoual, Geneviève Taffin
Démission : Annick De Chenay

Soit, 6 postes à pourvoir.

Candidatures :

- ✓ **Les sortantes Aurélie Averty, Thérèse Bocquet, Ulla Kleweta, Agnès Le Brishoual, Geneviève Taffin se représentent,**
- ✓ **Christian Cabaret**

Candidatures d'Aurélie Averty, Thérèse Bocquet, Ulla Kleweta, Agnès Le Brishoual, Geneviève Taffin
Vote global sur la liste des sortantes

Vote du CA liste 5 sortantes : Abstention =2, Contre = 0, Pour = 45

Candidature de Christian Cabaret

Vote du CA Ch. Cabaret : Abstention = 9, Contre = 2, Pour = 36

Le Conseil d'Administration se compose de 15 membres :

15 Praticien.ne.s : **Aurélie Averty, Laurent Bigourd, Thérèse Bocquet, Christian Cabaret, Pauline De Kerchove, Alain Derat, Lia Goldberg, Ursula Kleweta, Agnès Le Brishoual, Christel Marie, Didier Marie, Jean-Louis Marie, Anne Prygiel, Isabelle Renier, Geneviève Taffin**

7- Election du Bureau

Le Conseil d'Administration se réunit pour élire son Bureau qui se compose de **5 membres** :

Président	:	**Didier Marie**
Vice-Présidente	:	**Anne Prygiel**
Trésorier	:	**Jean-Louis Marie**
Secrétaire	:	**Geneviève Taffin**
Secrétaire Pédagogique	:	**Christel Marie**

Vote du bureau : Bureau élu à l'unanimité

8- Election au Conseil Consultatif de Veille Ethique

5 Candidatures :
Etienne Christiaens, 2ème renouvellement, Praticien, Belgique, non-membre du CA
Alain Vercammen, 2ème renouvellement, Praticien, Auvergne, non-membre du CA
Thierry Baudin, 1er renouvellement, Praticien, Ile de France, non-membre du CA
Cécile Paris, 1er renouvellement**,** Stagiaire, Auvergne, non-membre du CA
Laurent Bigourd, 1er renouvellement**,** Praticien, Hauts de France, membre du CA

Personne n'ayant émis de réserve à l'égard d'un·e candidat·e**, l'AG décide, à l'unanimité, d'un vote global sur la liste des 5 candidat·e·s**

Vote du CE : Abstention = 3, Contre = 0, Pour = 44

9- Etude du Budget Prévisionnel 2023 & Cotisations 2024

9.1- Budget prévisionnel 2023

Jean-Louis Marie détaille chaque ligne du Budget prévisionnel estimé à 14 260 € en Recettes et en Dépenses.
Le financement de frais de déplacement pour un réunion en présentiel du CE pourrait être accordé par le CA après examen du projet présenté par le CE.
Une réunion en présentiel du CA avec financement des frais de déplacement pourrait être envisagé.

BUDGET PREVISIONNEL 2023

	Prévisionnel 2022	Réalisé 2022	du 01/01/2023 au 31/12/2023
PRODUITS			
Ventes marchandises	4 000,00	2 600,00	**3 000,00**
Cotisations	6 500,00	7 529,00	**7 500,00**
Réversions stages	3 600,00	4 344,00	**3 600,00**
Divers (salons, dons...)	160,00	90,00	**160,00**
Total	14 260,00	14 563,00	**14 260,00**
CHARGES			
Achats marchandises	2 000,00	993,00	**1 500,00**
Petit matériel	0,00	0,00	**0,00**
Fournitures de bureau	200,00	315,00	**200,00**
Frais AG/CA/Bureau	1 000,00	2 290,00	**1 000,00**
Assurance	525,00	525,00	**525,00**
Hono comptable	1 175,00	1 170,00	**1 175,00**
Divers (stage aidé, salons...)	1 500,00	970,00	**1 200,00**
Déplacements	1 500,00	2 010,00	**2 000,00**
Réception	50,00	250,00	**250,00**
Communication (plaquette, livre…)	3 500,00	2 900,00	**3 300,00**
Poste	110,00	73,00	**110,00**
Banque	200,00	159,00	**200,00**
Cotisations praticiens	500,00	682,00	**2800,00**
Réversion TI - stages	2 000,00	2 130,00	
Total	14 260,00	14 467,00	**14 260,00**
RESULTAT	0,00	96,00	**0,00**

Vote du budget prévisionnel : Abstention = 1, Contre = 0, Pour = 46

9.2- Cotisations 2024

Pour le montant de la cotisation des Membres de Soutien, 3 propositions sont soumises au vote :
A partir de 05 € : 17 voix
A partir de 15 € : 10 voix
A partir de 20 € : 19 voix

Après discussion, l'assemblée vote les cotisations **2024** sur la proposition suivante :

Praticien.ne	**120 €**
Tuteur.e.	**30 €** (à ajouter en plus de la cotisation de praticien)
Jeune Praticien.ne	**de 60 à 120 € ****
Praticien·ne en année sabbatique	**60 €**
Stagiaire	**30 €**
Membre Associé	**50 €**
Membre de Soutien	**20 € (à partir de 20 €)**
Membre d'Honneur	**dispensé de cotisation**

*****(selon les moyens pour les 2 années civiles qui suivent l'année de certification. L'année de la certification, la cotisation est calculée au prorata des mois stagiaire et des mois praticien)***

Vote des taux de cotisations 2024 : Abstention = 7, Contre = 0, Pour = 40

10- Désignation des Référents, Représentant de l'association, Gestionnaire de stocks

10.1- Référent·e·s Qualiopi

- ✓ **Référent Handicap : Thierry Baudin**
- ✓ **Référente Pédagogie : Thérèse Bocquet**
- ✓ **Référente Qualité : Fabienne Faure**

10.2- Représentante à Trager® International

- ✓ **Lia Goldberg**

10.3- Gestionnaire des stocks

- ✓ **Monique Rouch**

A 18 h 30 Fin de la 1ère journée _____

A 19 h 30 : Apéritif offert par Trager France et repas découverte de la gastronomie locale

Dimanche 30 avril _____

à 9 h 15: Accueil des Participant·e·s

à 9 h 30 : Ouverture de la deuxième journée

11- Perspectives d'Avenir

11.1- Règlement Intérieur

Membres du groupe de travail : Pauline De Kerchove, Laurent Bigourd, Etienne Christiaens, Caroline Sère

Ce groupe, décidé lors du CA du 29/09/2022, s'est constitué et mis au travail.

11.2- Boutique Trager

Monique Rouch est responsable de la gestion des stocks : tenir à jour la quantité totale des produits en stock, la quantité en stock de chaque produit dans chaque région, le suivi des règlements

Mettre en place la boutique en ligne

11.3- Site Web Trager France & Belgique

Membres du groupe de travail : Jean-Louis Marie, Fabienne Couton, Lia Goldberg, Anne Prygiel

11.4- Qualiopi

Membres de ce groupe de travail : Jean-Louis Marie, Thérèse Bocquet, Aurélie Averty, Isabelle Wibault, Fabienne Faure, Thierry Baudin (remplace Alain Derat comme référent Handicap)

Le 10 mai 2023 de 9 h à 13 h, en vidéo, Audit de Surveillance pour préparer l'Audit de Renouvellement de notre certification qui aura lieu en 2024

Quels documents peuvent porter le logo Qualiopi ? C'est l'organisme prestataire de formation Mouvement Trager France qui est certifié Qualiopi

Quel équivalent en Belgique de la Certification Qualiopi ? ***Pauline De Kerchove***

6 formations financées en 2022 par une prise en charge du FIFPL (Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux. Le FIFPL peut être sollicité par les Auto-entrepreneurs.

Comment toucher d'autres organismes payeurs ?

Apprendre aux organisateurs de stages à monter un dossier de prise en charge

Communiquer sur le Site et dans les documents remis aux stagiaires sur les possibilités de prise en charge du coût des formations.

11.5- Communication externe

Comment valoriser la certification Qualiopi ?

Communiqué de presse, article de presse ***Christian Cabaret***

Intégrer la FFMBE, une école de formation comme Cassiopée (formation en thérapies holistiques) à Chatou (78) : ***Lia Goldberg***

Film « Une Touche de souffle »et ses compléments, les produits dérivés : ***Ulla Kleweta***

Comment entrer dans un catalogue de formation, Comment intégrer le répertoire ROM : ***Thierry Baudin, Agnès Le Brishoual***

Annuaire des Thérapeutes : être en nombre suffisant pour créer une rubrique Trager

Aller vers les écoles de formation : naturopathes, psychomotriciens, ergothérapeutes, IFSI (infirmier·e·s)

Les Mutuelles

Utiliser les documents existants sur le Site TFB, sur le Site de TI (nombreux articles en français), article Wikipédia

11.6- Communication interne

Priorité : Aider les praticiens à se développer en partageant les expériences, les savoir-faire et les compétences des uns et des autres

Appels à projets : Quels sont les organismes financeurs, comment trouver des appels à projets, comment monter son dossier : ***Fabienne Couton*** propose de partager son expérience dans ce domaine et d'accompagner les Praticiens intéréssés

Réunions zoom sur un thème particulier animées par ceux qui réussissent, qui possèdent un savoir-faire, par exemple :

- Créer, développer sa clientèle (salons, journées découvertes, flyers …) ***Carole Lefebvre, Thérèse Bocquet***
- Dynamiser son **site Web** ***Fabienne Couton***

Visionnage partie, comme au Canada, à partir d'une vidéo archive louée sur le site de Trager International ***Lia Goldberg***

12 – Conseil Ethique (Thierry Baudin) : analyse coût/bénéfice du Praticien

Rappel du sujet : Voir compte-rendu du CA du 4 avril – Point 5 page 4

Comment les praticiens peuvent-ils avoir des réponses ?

Rédiger des Fiches et les rassembler dans une boîte à outils sur le Site de TFB, par exemple :

- Fiche Droits et Devoirs de chaque catégorie de Membres envoyée en même temps que l'appel à cotisation
- Fiche A quoi servent les cotisations
- Fiche Structures dans lesquelles nous pouvons travailler ***Anne-Marie Hüe***

13- Questions diverses

13.1- Participation de TF aux frais engagés par l'organisateur d'une AG (Monique Rouch)

Cette question, posée par Monique Rouch, n'avait jamais été posée auparavant, l'organisation de l'AG se faisant, en équipe, dans un esprit de participation bénévole au fonctionnement de l'association.

A la différence de l'organisation d'un stage, l'organisation d'une AG ne suscite aucune recette.

Trager France prend, traditionnellement, en charge les frais de location de la salle et une participation au repas festif du samedi soir

Dans ce cas précis, Trager France a proposé à Monique Rouch de prendre en charge les frais de déplacement occasionnés par l'organisation de l'AG dont elle a supporté, seule, les frais.

13.2- Placement éthique de notre compte épargne (Fabienne Couton)

Fabienne Couton réitère sa demande de prendre une décision éthique en plaçant notre compte épargne dans une banque éthique comme le Crédit Coopératif.

Pour faire suite à la première demande faite par Fabienne Couton, le trésorier avait pris contact avec le Crédit coopératif mais n'avait pas donné suite en raison de leur mauvais accueil et de leur manque de professionnalisme.

14- Assemblée Générale 2024

Choix du Lieu :
Christian Cabaret a proposé, par écrit, d'organiser l'AG 2024 à Arras.
Aucune autre proposition n'est faite par les membres présents à l'AG.

Choix de la date :
Le dernier week-end d'Avril est proposé.
Ce choix tient compte du fait que le Cabinet comptable ne peut fournir les documents financiers avant la fin avril, qu'à la fin avril l'année est déjà bien entamée, il est, donc, peu souhaitable de repousser plus loin la tenue de l'AG, que les jours fériés de mai sont une opportunité pour proposer des stages.

La prochaine Assemblée Générale aura lieu
les 27 et 28 avril 2024
à Arras (Pas-de-Calais)

_____Dimanche 30 avril 2023 à 12 h 30 Clôture de l'AG_____

A 12 h45 : Buffet Froid partagé avant de se séparer

Félicitations et Merci à Monique Rouch et Marc Caudron
pour l'organisation

_____

*Merci à **tous les Membres présents***
pour leur participation constructive dans les débats
Merci à tous les Membres qui ont envoyé leur pouvoir

_____

Félicitations et Merci au Conseil Ethique et à Anne Prygiel
*pour **le Code de Déontologie***

*Félicitations et Merci à **la commission modification des statuts***
Alain Derat, Didier Marie, Anne Prygiel, Geneviève Taffin

_____

*Félicitations aux **nouveaux Praticiens certifiés** :*
Nathalie Medina , Annick De Chenay, Anne-Marie Testard,
Monique Rouch, Laurent Picard

---

*Félicitations et Merci à tous **les membres***
qui ont donné , en 2022, de nombreuses heures
pour faire vivre et avancer notre association